



MONITEUR CMAS QUÉBEC ***

2016

1. Introduction	3
2. Équivalence CMAS.....	3
3. Pre requis.....	3
4. Contenu et évaluation	3
5. Délivrance	4

1. Introduction

Le moniteur *** CMAS QUÉBEC détient les compétences et l'expérience d'un moniteur CMAS QUÉBEC ** capable de diriger une école de plongée, un club de plongée ou d'organiser une activité événementielle.

Le moniteur de plongée M*** est qualifié pour former tous les niveaux de plongeur (P*, P**, P*** et cours spéciaux). Il peut également être engagé comme expert aux examens de moniteur M* et M**. En particulier, il lui incombe la formation des moniteurs une et deux étoiles d'une façon autonome. Il accomplit notamment cette mission en dirigeant les séminaires de formation pour moniteurs et en encadrant les candidats au monitorat * et ** de CMAS QUÉBEC

2. Équivalence CMAS

Le brevet de moniteur M3 est reconnu par la CMAS en tant que "Moniteur 3 étoiles", respectivement "Three stars diving instructor".

3. Pre requis

- Âge minimum : 25 ans révolus
- Attestation médicale d'aptitude à la plongée selon les conditions générales.
- Brevet de moniteur de plongée M2 CMAS QUÉBEC valable
- Cours RCR et premiers soins en cours de validité
- Cours d'administrateur d'O2 en cours de validité
- Recommandation et proposition d'un M3
- Attestation d'un minimum de 500 plongées au total
- Attestation d'au moins 100 plongées durant les trois années précédentes, dont au moins 20 dans la zone des 40 mètres
- Avoir enseigné et certifié 130 plongeurs dont 5 dans un niveau de leadership (P3 ou P4),
- Justifier d'un minimum de deux ans comme moniteur CMAS Québec en règle.
- Avoir émis des brevets CMAS pendant ces deux ans.

4. Contenu et évaluation

- Démontrer la maîtrise du contenu de formation du M1 lors d'un entretien avec un membre du comité d'accréditation
- Démontrer la maîtrise du contenu de formation du M2 lors d'un entretien avec un membre du comité d'accréditation
- Démontrer sa connaissance des normes et standards de CMAS QUÉBEC et de la réglementation sur la plongée récréative au QUÉBEC lors d'un entretien avec un membre du comité d'accréditation
- Démontrer sa capacité à réussir les épreuves physiques du M1 et du M2

- Démontrer sa capacité à superviser, à enseigner et à évaluer un moniteur dans un exercice de formation théorique et pratique face à un jury de M3
- Rédiger un mémoire sur un sujet demandé par le comité d'accréditation
- Assurer une présentation orale de ce mémoire de 45 mn face à un jury de M3

5. Délivrance

La réussite des contenus d'évaluation du M*** est certifiée par la remise des documents suivants:

- Carte double-face M*** CMAS QUÉBEC
- Diplôme M***

Le moniteur est enregistré en statut "actif" pour l'année en cours.